

# Préface

1. L'emploi de consultants et les passations de marchés de biens et de services dans le cadre de projets financés par des prêts APD de la Japan Bank for International Cooperation (JBIC) sont menés en conformité avec les principes généraux et les procédures établis respectivement dans les Directives pour l'emploi de consultants sous financement des prêts APD de la JBIC (ci-après dénommées « directives de consultants ») et les Directives pour les passations de marchés sous financement des prêts APD de la JBIC (ci-après dénommées « directives de passations de marchés »).
2. Les problèmes relatifs à l'emploi de consultants et aux passations de marchés de biens et de services ont constitué l'un des obstacles les plus visibles à la bonne mise en œuvre des projets dans le cadre des prêts APD de la JBIC.
3. Ce manuel a été conçu pour permettre aux Emprunteurs des prêts APD de la JBIC (dans ce manuel, le terme d' « Emprunteur » désigne également le maître d'ouvrage du projet) de mieux comprendre comment appliquer et interpréter les principes généraux et les procédures stipulés dans les directives de consultants et les directives de passations de marchés. Le manuel reprend tous les articles des deux types de directives en y ajoutant des notes expliquant comment appliquer et interpréter chaque article.
4. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ce manuel NE constitue PAS une source autorisée en matière de politique de la JBIC relative aux passations de marchés dans le cadre des prêts APD. Les seules sources officielles et autorisées sont les directives de passations de marchés et les directives de consultants. La JBIC espère simplement que les notes fournies dans ce manuel aideront les Emprunteurs à exécuter rapidement les procédures de passations de marchés et déboucheront sur une mise en œuvre réussie des projets financés par des prêts APD de la JBIC.
5. Traduction pour référence du texte anglais qui seul fait foi.

Procurement Policy and Supervision Division  
Project Development Department  
Japan Bank for International Cooperation